

<b>Réunion métier des bateaux de commerce du réseau Sud-Ouest Le 30 janvier 2018 Relevé de décisions</b>
--

**Liste des participants**

XAVIER CORRHIIONS	VNF/DT Sud-Ouest/ CHEF AIE
ROLAND BONNET	VNF/DT Sud-Ouest / CHEF ADVE
JEAN-MARC POUGNET	VNF/DT Sud-Ouest /ADVE/US
M. PIERRE GAUDRY	CAF
M JACQUES RIBO	CAF/UPCM
M. JEAN-MARC SAMUEL	CNBA

**Objet de la réunion :**

**Les modalités de passage à la demande.**

Le 4 juillet 2017 les usagers ont été consultés sur le projet de modification de l'organisation des cycles de travail des personnels affectés aux missions d'exploitation du réseau de la DT Sud-Ouest de VNF.

Le but est d'optimiser son organisation tout en respectant les garanties minimales en matière de travail et de repos.

Les bateaux à passagers ont prévenu qu'une augmentation du nombre de navigation à la demande en découlerait. Toutefois le conseil d'administration de VNF du 19 décembre 2017 a décidé de sa mise en œuvre en 2018.

- Horaires précédents de la pause méridienne : 12h30 à 13h30
- Horaires futurs de la pause méridienne : 12h00 à 13h00

La copie de la dernière délibération du conseil d'administration est expédiée au CAF et à la CNBA.

## **Relevé de décisions**

VNF a entendu les demandes formulées par les représentants des usagers et prend les engagements suivant :

- Rappel de l'engagement de la DT d'honorer les passages à la demande.
- Réfléchir à une simplification des modalités de déclaration de passage à la demande.
- Examiner les possibilités d'accuser/réception des demandes de passage à la demande
- Réfléchir à un cycle d'éclusage rapide pour les professionnels (le secteur entre Castelnaudary et Carcassonne est à prendre en exemple).
- Etudier la possibilité de supprimer la pause méridienne sur le secteur automatisé entre l'Aude et la Haute-Garonne.
- Répertorier les bateaux pro ayant obtenu la priorité de passage à vue et leur assurer le contact privilégié avec l'astreinte ou le chef de centre.